

# LE MOULIN DES EVEQUES

XIIIème – XXIème siècles

© Archives Municipales d'Agde

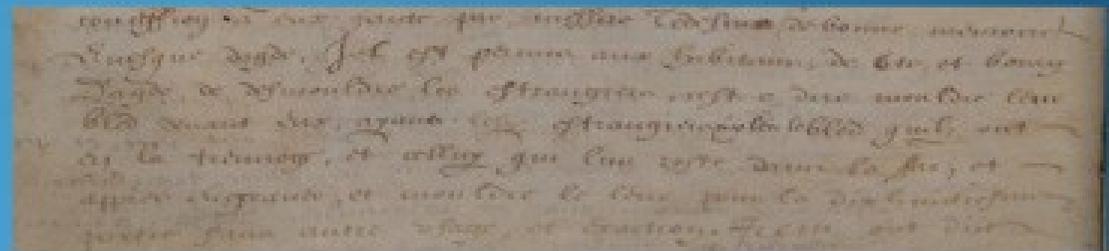


# LE MOULIN DES EVEQUES

- Construit vers 1170 par Pierre Raymond, évêque d'Agde, puis agrandi entre 1210-1216 par Tédise, évêque et comte d'Agde, le moulin à blé est installé au bord de l'Hérault, dans les jardins appartenant à l'évêque.
- C'est le moulin banal, c'est à dire que les habitants d'Agde et des environs (Marseillan, Saint Thibery, Montagnac, ...) sont obligés de venir y moudre leur grains moyennant une taxe en argent ou en nature : la dix-huitième partie de la totalité de la farine moulue par l'habitant. Cette taxe en nature permet ainsi au seigneur de retenir un certain nombre de setier de farine pour sa consommation personnelle, en plus de sa propre production.



Plan du moulin, 1750 (AMA, 1 Fi)

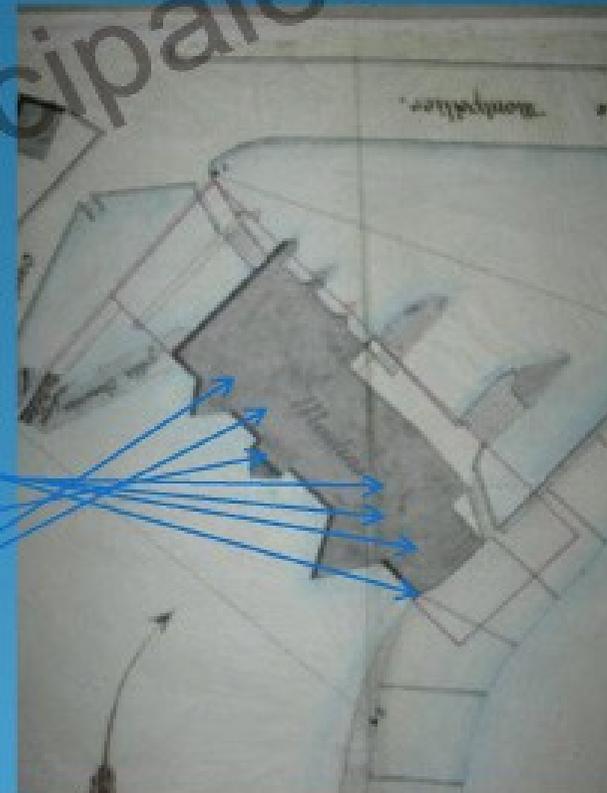


Charte de 1218 et vidimus de 1293 (AMA, AA2).

# LES 7 MEULES DU MOULIN

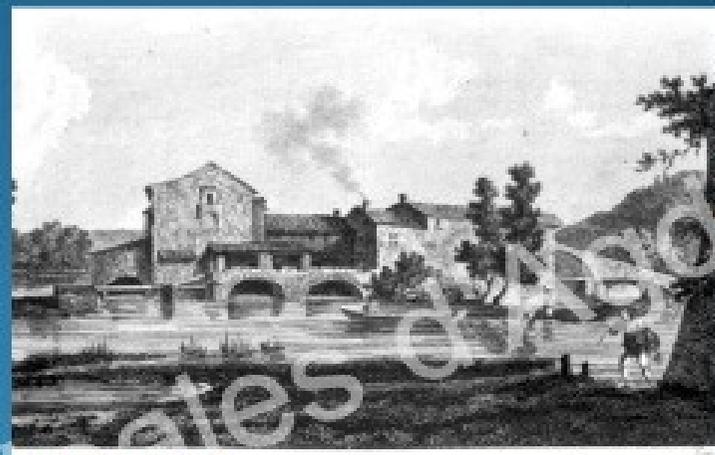
Le moulin est constitué de 7 meules, chacune étant qualifiée de « moulin ». Un rapport d'expertise de l'état du moulin de 1653 nous donne le nom de chacun de ces « moulins » :

- « esqualier » (escalier),
- « pansière » (chaussée),
- « coulombet » (pigeonnier),
- « empassié » ou « nou » (neuf),
- « Anthony » (de Saint Antoine de Padoue, patron des marins et des naufragés),
- « Maubergeon » (mauvaise berge),
- « Pichot » (petit) ou « Frances ».

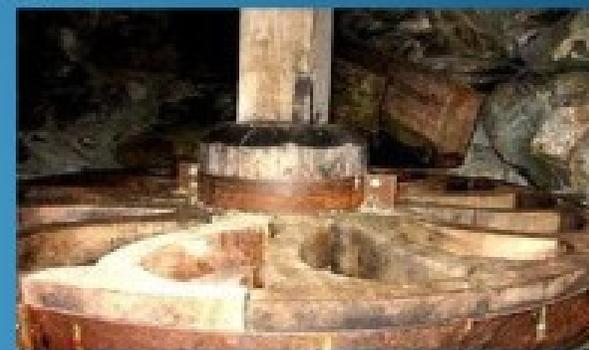


# DESCRIPTION DES MEULES

- Au rez-de-chaussée du moulin, les meules et leur chambre d'eau, les étages sont réservés à l'habitation du fermier meunier, aux greniers. Le moulin étant installé sur la rivière, un pont muni d'un pont-levis le rattache à la terre. Pour augmenter la vitesse du débit de l'eau un barrage est installé : la « Pansière ».

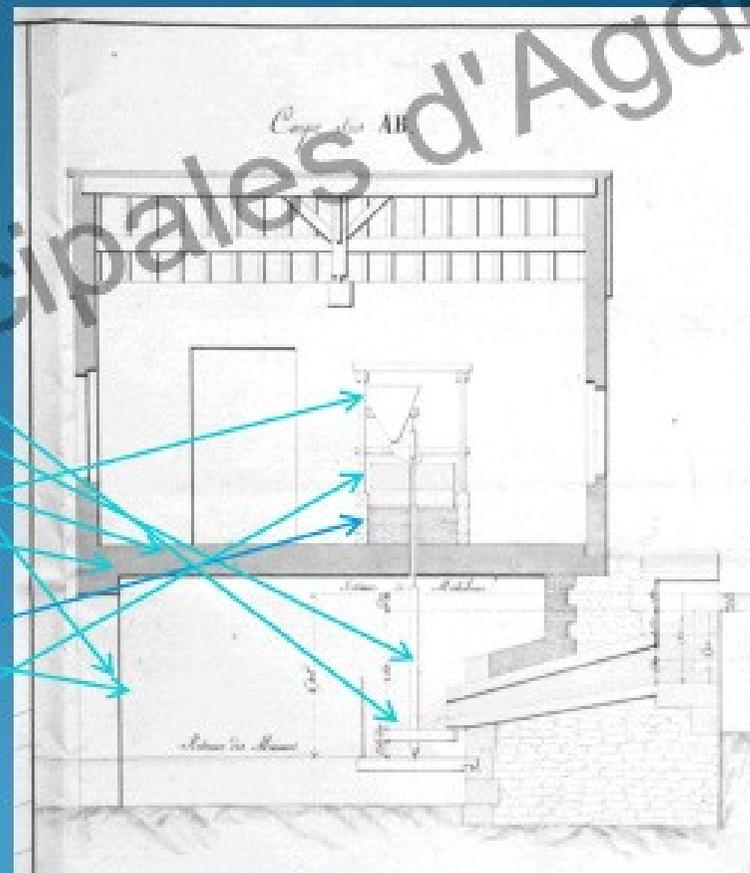


Le moulin d'Agde se compose de 7 meules dont toutes les roues sont à axe horizontal et placées sous chaque machinerie, auxquelles seront ajoutées deux meules vers 1740.



# INTERIEUR D'UN MOULIN A EAU

- Chaque meule est composée de :
- la « resclauze » ou retenue d'eau,
- la « rode » ou roue à eau, roue à l'horizontale placée sous le moulin,
- l'arbre, pour la transmission,
- le « roudet » ou petite roue fixée sur l'arbre pour entraîner la meule,
- le « soumeyrous » ou petit sommier, support de la meule à plat,
- l'« accourals » ou étais, qui supporte le poids du sommier,
- l'« arescle » ou arche,
- la « tremege » ou tremie,
- la « Pastière » pour recevoir les résidus de la mouture,
- les ferrements pour tenir les pièces de bois et assurer leur solidité,
- la « mole de Saint Jullian », ou meule.
- 
- Les meules de Saint Jullian sont estimées entre 183 et 336 livres, les meules de Barcelone entre 50 et 105 livres.



Exemple de moulin à farine à eau (Moulin de Matabiau, extrait des Archives du Canal du Midi, liasse n° 526)

# LA FARINE

- Chacun apporte son sac de blé et remporte sa farine mêlée de son. Cette farine doit être utilisée rapidement car elle ne peut être conservée ainsi. Celle qui est destinée à être conservée ou à voyager, est enfermée dans des barils appelés « Minots ». Elle doit être auparavant blutée, c'est-à-dire passée par des tamis qui séparent la farine du son, puis subir une légère fermentation pour la stabiliser. Pour cela, la farine est étalée sur de grands espaces de plancher. Le bâtiment qui permet de réaliser ces opérations prend alors le nom de « Minoterie ». Les étages sont utilisés pour l'installation de blutoirs et pour l'étendage des farines



Blutoir

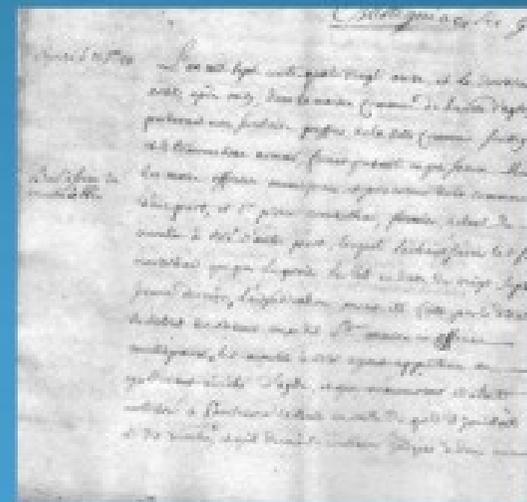
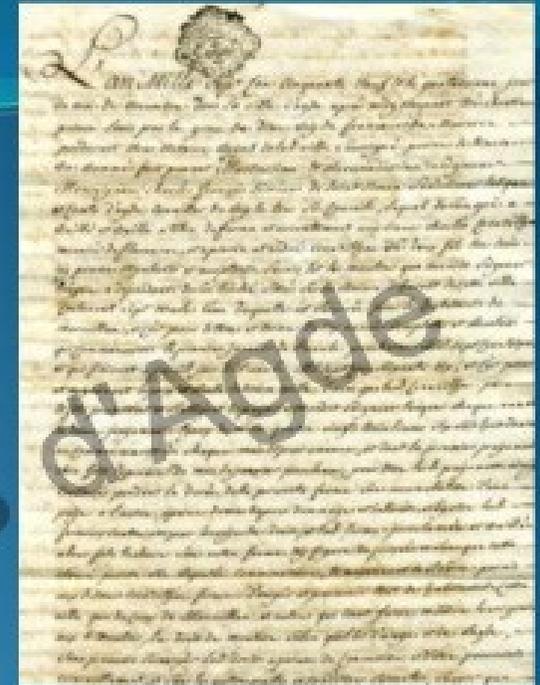


Salle pour faire fermenter la farine

# LA FERME DU MOULIN

- L'évêque remet le moulin en fermage à des meuniers. Un bail à ferme est signé le 14 novembre 1759, entre l'évêque de Saint Simon et Charles Crouzilhac, meunier de Florensac, secondé par ses enfants Pierre et André, pour une durée de 6 ans
- Le contrat indique le terme annuel fixé à 13 000 livres, payable mensuellement. Le fermier pourra percevoir 1/18<sup>ème</sup> de la mouture qui sera faite au moulin. Ce droit n'est pas applicable aux établissements religieux de la ville.
- Le contrat est reconduit avec la famille Crouzilhac jusqu'en 1791.

Bail du 14  
novembre 1759  
(AMA, GG 36)



Bail du 12 avril 1791 (AMA, N)

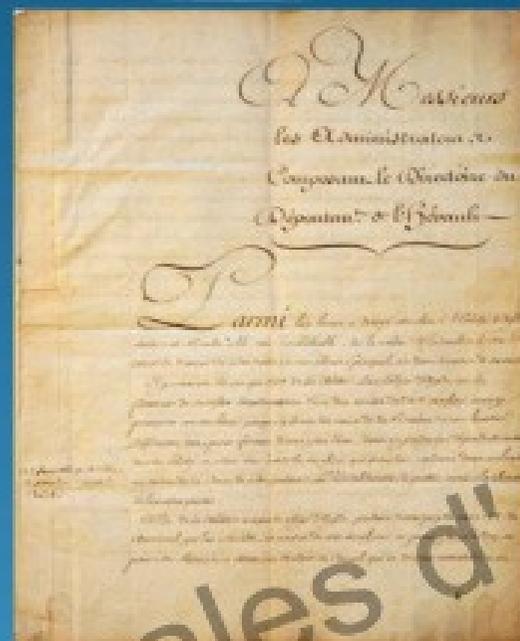
# Généalogie d'une famille de meunier : les Crouzilhac



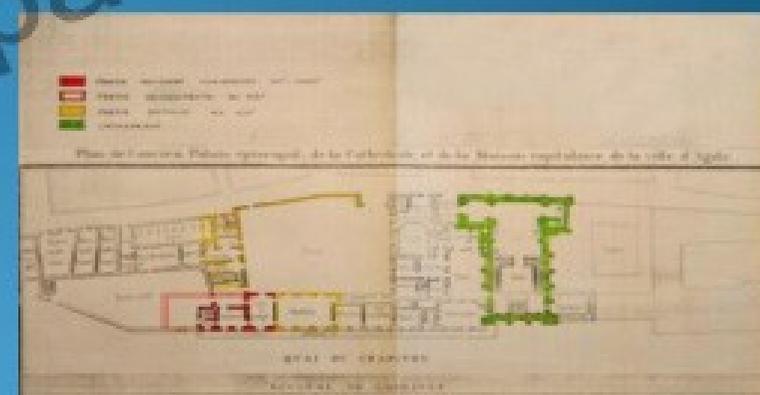
- **Charles**, né à Murviel les Béziers, fils de Mathieu et de Jeanne Bonet.
- Marié le 10 janvier 1735 à Murviel les Béziers, avec Marguerite Mascon, il est alors « fermier des moulins du duc d'Uzes ». De cette union naîtront plusieurs enfants dont André et Pierre :
- **Pierre**, marié le 5 avril 1764 à Florensac avec Marie Anne Delon (fille de Jean, boulanger et d'Anne Foreville), exerçant la profession de négociant. Le couple aura plusieurs enfants dont Charles :
- **Charles**, né le 15 janvier 1765 à Florensac, marié le 2 mars 1795 à Agde, avec Marie Elizabeth Agathe Rat (de famille bourgeoise). Il part s'installer à Montpellier où naîtront ses enfants, il est alors négociant. Il décède le 24 novembre 1806 à Agde, à l'âge de 41 ans, veuf. Son acte mentionne qu'il est propriétaire foncier. Charles aura plusieurs enfants dont :
- **Hilaire Marcel**, né le 29 nivôse an IX (19 janvier 1801), à Agde, marié le 24 mai 1817 (soit à 16 ans !) à Félicité Delphine Caroline Laffon (grande famille bourgeoise d'Agde, ayant donnée plusieurs consuls), il décède le 14 octobre 1818.
- **Jean**, né le 11 janvier 1819, marié le 16 juillet 1845 avec Marie Marguerite Coste (fille de Siméon Barthélemy Antoine Coste et de Gabrielle Madeleine Floret). Il est avocat. Son fils :
- **Antoine Marcel**, né le 30 avril 1846, décédé le 10 février 1921, célibataire. Il est Maire d'Agde de 1892 à 1900 (comme son oncle Jacques Antoine Coste Floret, maire de 1853 à 1878).

# LE MOULIN ET LA « ROUE DE LA FORTUNE »

- Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Constituante vote la nationalisation des biens du clergé pour tenter de résoudre les problèmes financiers de la Nation. Début 1791, les biens nationaux dont le palais épiscopal et le moulin. Le 27 janvier 1791, la municipalité achète le moulin pour 120 000 £., et le 10 avril, elle achète le palais épiscopal pour 400 000 £..
- Malheureusement, malgré un emprunt, les finances communales ne permettent pas ces acquisitions et la commune est obligée de revendre le moulin et une partie du Palais



Pétition de la commune concernant la « Roue de la Fortune », avril 1791 (AMA, N)



Plan du Palais épiscopal, reconstitution (AMA, 91 W 22)

# LA MINOTERIE AU DEBUT DU XIXème SIECLE



- Jean Pierre Thomas, négociant de Montpellier
- Le 12 messidor an IV (30 juin 1796), Jean Pierre Thomas de Montpellier, achète le moulin pour 216 540 F. Négociant, il continue la fabrication de farine et met en fermage le moulin. Il proroge le contrat que Jean Cazes possède depuis 1792, puis il signe un contrat avec Louis Teil.
- Louis Teil est né à Saint Thibery en 1760 et marié à Marie Vives. Il décède en 1829. Il fait partie des plus forts contribuables de la commune en tant que fermier des moulins. Pierre Joullian lui succède en 1819, puis Etienne, son fils, prend la suite en 1826. Le moulin peut alors fournir 500 quintaux de farine par jour



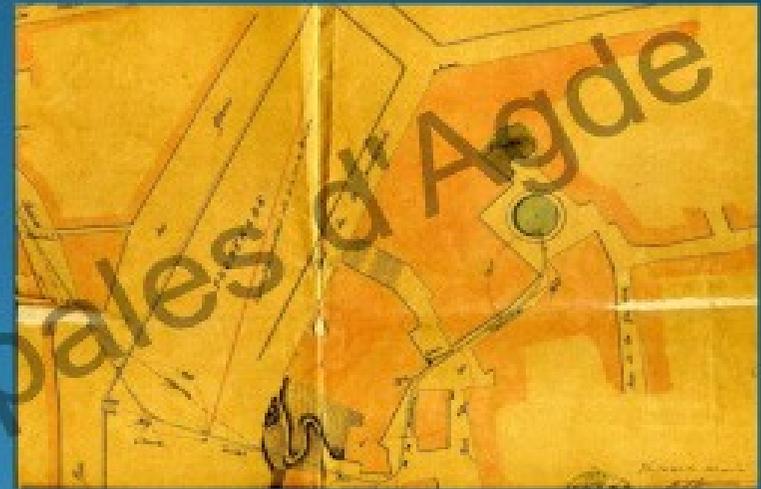
- Société Castilhon et Compagnie
- En 1826, Les moulins sont rachetés par la Société Castilhon et Compagnie. Originaire de Montpellier, Les Castilhon fait partie des grands négociants. Ils possèdent des entrepôts à Sète, et sont présentés comme des négociants sétois. Deux grandes figures en font partie :
  - Pierre Castilhon, né à Montpellier le 1 janvier 1746, devient maire de Sète de 1790 à 1791, puis es élu député à la Convention en 1792. Après la Révolution, il devient inspecteur des contributions directes. Il décède à Largentièrre (Ardèche) le 3 mai 1842.
  - François Castilhon, né à Montpellier le 12 avril 1742, frère du précédent. Colonel du régiment national de Sète en 1789-1791, puis maire de Sète de 1792 à 1793. Nommé président de l'Administration Centrale du Département de l'an IV à l'an VII.

# ETIENNE ET LIGNIERES, UNE FAMILLE DE MINOTIERS

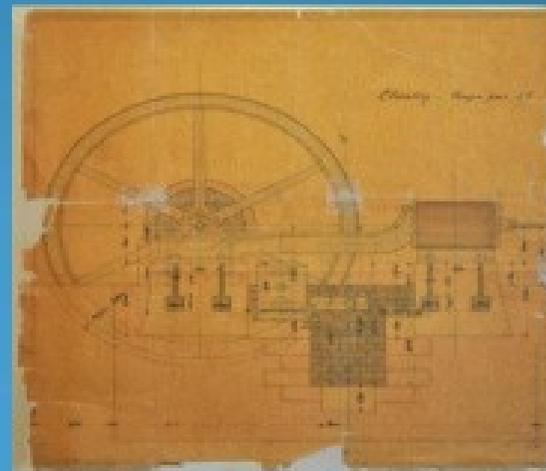
- Vers 1846, Bernard Etienne, originaire de Saint Nazaire d'Aude, rachète le moulin. Il s'installe sur place, et diversifie l'activité en achetant des blés venant du Languedoc, mais aussi de Bretagne, et dans les années de disette de la Mer Noire et de la Mer Baltique. Il commercialise ses farines dans l'Hérault et le Gard, ainsi que dans les Bouches du Rhône, le Var, il exporte aussi en Angleterre et en Afrique. Père de deux enfants, un garçon, Antoine, et une fille, Anaïs, il associe son fils à son commerce. Ce dernier se marie à Agde avec Marie Jeanne Fournier, fille de négociant agathois, et décède très tôt, en 1855, à 33 ans.
- Bernard Etienne marie sa fille à Jules Lignières, négociant, établi à Marseille. Lors de l'achat du moulin, Jules Lignières et sa famille viennent s'installer à Agde et participer au fonctionnement de l'entreprise.
- En 1859, Jules Lignières s'associe financièrement avec plusieurs négociants pour continuer à faire fonctionner le moulin : Narcisse Victor Puechgarric, négociant agathois et capitaine au long cours, qui décède en 1860, ainsi que Charles Guiral et Jean Bernat. Il participera aussi à l'aventure de la Minoterie Hydraulique d'Agde.

# LES DEBUTS DIFFICILES DE L'USINE HYDROELECTRIQUE

- En 1839, un projet d'alimentation en eau est proposé par Gabriel Geoffroi, sous directeur des travaux à la Société du Canal du Midi : une roue hydraulique en bois fournirait 250 000 l d'eau par 24 h, distribuée par des fontaines en pierres de taille, disposées sur les différentes places de la ville. Pour permettre le fonctionnement continu des fontaines, un réservoir de 100 m<sup>3</sup> serait installé Place de la Glacière, un deuxième de 200 m<sup>3</sup> serait installé en haut de la Promenade.
- Le prix est de 56 787 F. payable en 10 ans. Les finances de la commune ne permettent pas de le réaliser dans l'immédiat.



Plan du bassin de la Glacière, 1859 (AMA, 10)



Roue motrice pour l'élévation des eaux, 1879 (AMA, 10)

# LE BRAS DE FER ENTRE LA COMMUNE ET M. ETIENNE

- En 1846, Bernard Etienne rachète le moulin et propose un projet d'extension. La commune accepte le projet à la condition qu'il autorise une prise d'eau en amont du moulin pour l'alimentation de la ville.
- Jusqu'en 1852, ils vont s'affronter à travers les différentes juridictions (judiciaires et administratives) pour déterminer les droits et devoirs de chacun. Finalement un accord est trouvé : la commune donne à M. Etienne l'espace entre le moulin et la rive, là où se situe le lavoir public, en échange d'une prise d'eau située en amont du moulin.



Plan des constructions nouvelles demandées par M. Etienne, 1847 (ADH, 7S69)



Plan de situation du moulin à blé, de l'ancien lavoir et du moulin à foulons, s.d. [1850] (AMA, 1O)

« Faits et conclusions pour M. Etienne, négociant à Agde, 1852 » (AMA, 1O)



# L'ALIMENTATION EN EAU DE LA VILLE

- En 1879, la machinerie pour l'alimentation en eau est remise à neuf. Puis de nouveau en 1888, les anciennes machines sont remplacées par une turbine Jonval.
- Le 16 mai 1890, la Ste Waller est chargée du fonctionnement et de l'entretien du château d'eau pour 5000 F./an. Le contrat implique la fourniture de 2160 m<sup>3</sup>/j. Pour compenser les problèmes d'eau du à l'étiage ou aux crues, la Sté propose de creuser des puits artésiens. Le 14 novembre 1891, un forage pour prélever des échantillons d'eau est réalisé.

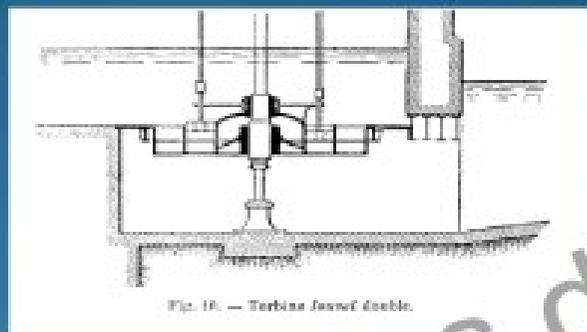
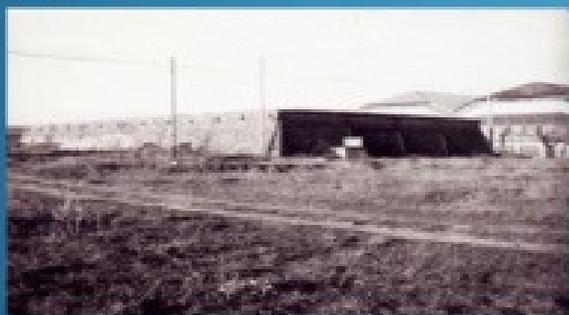
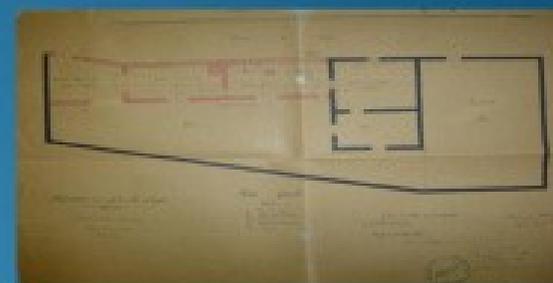


Fig. 10. — Turbine Jonval double.

Dessin d'une turbine « Jonval », 1875

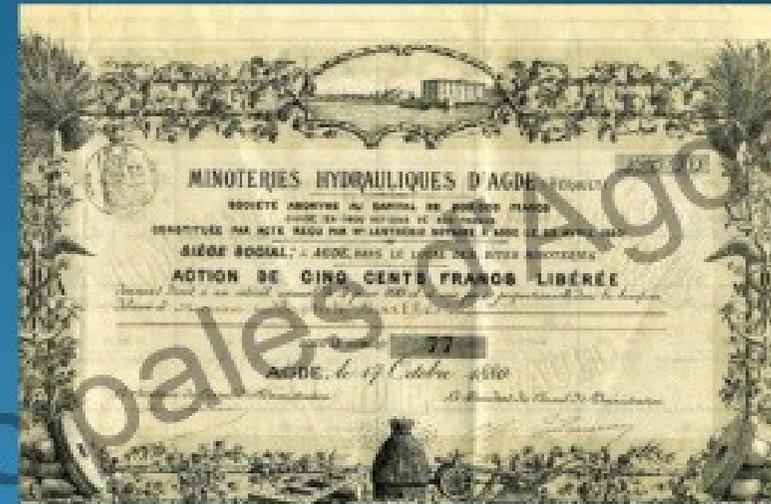


Bâtiments abritant le fourneau, la machine à vapeur et les pompes, 1880 (AMA, 10)

La quantité d'eau nécessaire à l'usage journalier de la communauté d'Agde est plus importante que ce que peut fournir les bassins, un réservoir est réalisé en 1907 à la hauteur de la Cave Coopérative.

# LES MINOTERIES HYDRAULIQUES D'AGDE

- Le 23 avril 1880, la Société Anonymes des Minoteries Hydrauliques d'Agde, est créée . Les membres fondateurs en sont :
- Charles Laurens, architecte de la ville,
- Louis Aubery, ancien négociant et agent général de la Compagnie d'Assurances « Le Phénix », de Montpellier,
- Jules Bourras, négociant et juge suppléant du Tribunal de Commerce de Sète,
- Emile Fayn, négociant et juge suppléant du Tribunal de Commerce d'Agde, conseiller municipal d'Agde,
- Gustave Higounen, agent de la Compagnie de Navigation à Vapeur Frayssinet, d'Agde,
- Léonard de Berne Lagarde, caissier comptable de la maison Lignièrès, d'Agde,
- Félix Murat, négociant, de Béziers.

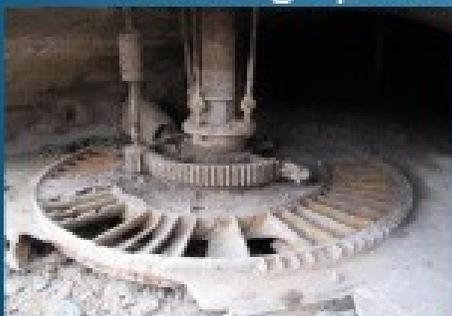


Action émise lors de la constitution de la Société Anonyme (AMA, 1Z)

Le but de la société est : « d'exploiter le moulin par l'achat de blé français ou étranger, leur conversion en farine et basses matières, la vente en gros et demi-gros. La société est constituée pour 20 ans. Le fonds social est de 800 000 F., divisé en 1600 actions de 500 f. chacune. »

# LA SOCIÉTÉ WALLER FRÈRES ET CIE, LA STATION ÉLECTRIQUE

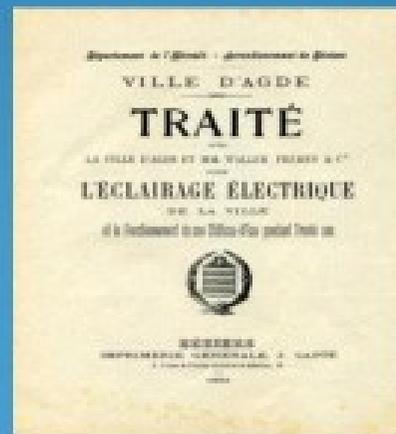
- Société parisienne, la Société Waller a des bureaux à Marseille. Elle est spécialisée dans le commerce des grains auxquelles elle va associer les entreprises électriques.
- Le cahier des charges est passé le 8 avril 1890. Le contrat stipule que la compagnie doit reprendre le moulin.
- La Société va transformer une partie du moulin en station électrique. Une troisième turbine est installée fin décembre 1890, pour servir à l'éclairage public.



Turbine « Fontaine » de l'usine électrique découverte lors des travaux de 2009 (collection particulière)



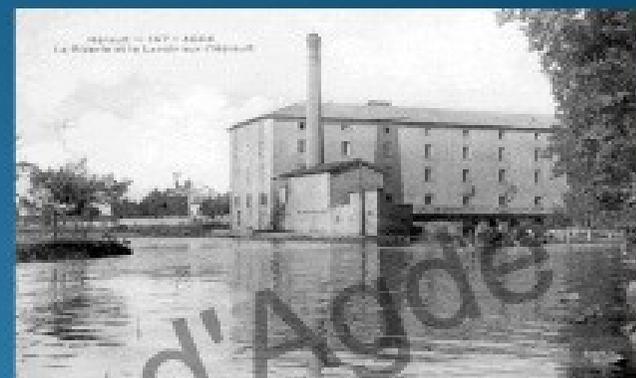
Plan du moulin, de la station électrique et de l'usine hydraulique, 1910 (ADH, 7S73)



Traité pour l'éclairage électrique et le fonctionnement de son château d'eau pendant trente ans (AMA, 10)

# RIZERIE DE L'HERAULT ET STATION ELECTRIQUE D'AGDE

- Le 23 avril 1900, la Société Waller crée une nouvelle structure pour gérer le moulin : la « Société de la Rizerie de l'Hérault et Station Electrique d'Agde ».
- la société a pour objet l'exploitation de la station électrique d'Agde pour l'éclairage de la ville, des bâtiments publics et des particuliers, et l'exploitation de la rizerie d'Agde : achat et vente en gros du riz tant en France qu'à l'étranger.
- Les bâtiments du moulin sont clairement séparés : d'un côté la station électrique avec pour directeur Louis Bedos ; de l'autre, la rizerie dont le directeur est Nino Cataneo.



Vue de la rizerie, vers 1900  
(Coll. Particulière)



En-tête de factures, 1914 (AMA, 10)



Publicité insérée dans l'Annuaire de l'Hérault, 1903  
(ADH, PAR 1600)



# DE L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE DU MIDI A EDF

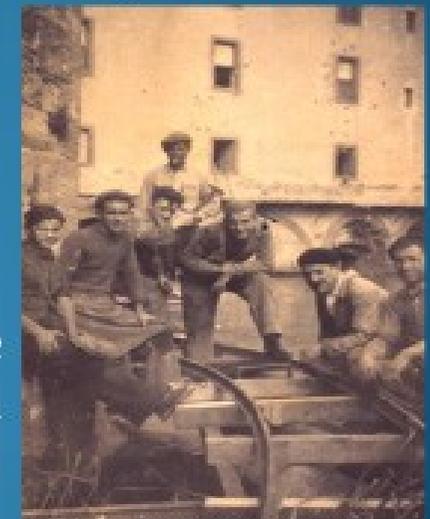
- En 1921, la Commune et l'Entreprise Industrielle du Midi vont négocier le fonctionnement de l'usine électrique et celui de l'usine des eaux de la ville, ainsi que la condition impérative d'achat du Moulin. Le traité de concession électrique est passé, et un traité séparé pour le fonctionnement du château d'eau est mis en place.
- En 1923, l'Entreprise industrielle propose à la Commune de racheter le matériel situé dans le Château d'eau pour 5000 F. La Commune accepte et prend la fourniture de l'eau en régie.
- Le 26 avril 1929, la Compagnie de Distribution Electrique du Midi reprend la concession de fourniture d'énergie électrique.
- La loi de 1946 va nationaliser l'usine électrique d'Agde. EDF, devient propriétaire du moulin. Très rapidement l'usine électrique apparaît comme peu productive et est désaffectée. A partir de 1951, seuls resteront les bureaux pour la gestion des abonnés, les logements du personnel ainsi que des salles pour le stockage du matériel.



En tête de facture, 1924 (AMA, 10)



Compagnie de Distribution Electrique du Midi. Police d'abonnement de force motrice pour la commune, 1927 (ADH, 7 S 73)



Le personnel de l'usine électrique, 1943 (Collection particulière)

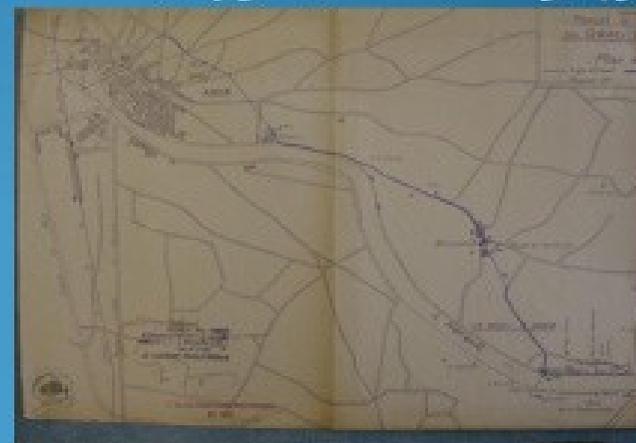
Opérations à l'usine alors électrique du Moulin des Etoiles en 1943 (dont André et Henri Bonières, Pétion Pollet, Sanahuja et Gombert) © Collection Alan Carles

# L'ÉLECTRIFICATION DU GRAU

- Le 6 juillet 1928, le projet d'extension du réseau électrique vers Notre Dame du Grau, le Grau et la Tamarissière est présenté par la Compagnie de Distribution Electrique du Midi. Le contrat de concession est signé le 7 juin 1929, pour l'électrification des écarts. Le 2 avril 1930, un avenant est passé pour un supplément de travaux permettant de faciliter l'extension vers la Station balnéaire du Cap.
- Le 29 septembre 1930, une autorisation départementale pour l'établissement d'une ligne Haute Tension de 5000 V pour alimentation de Notre Dame et du Grau est accordée, et le 15 juillet 1932, les travaux sont terminés.

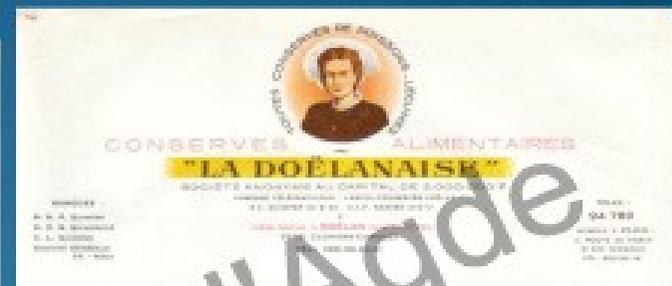
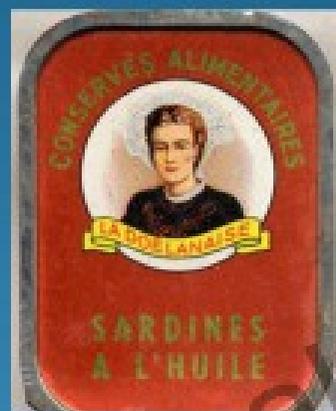


Plan de la ligne électrique allant au Grau et à la Tamarissière, 1930 (ADH, 2O3/45)



# SARDINERIE « LA DOËLANAISE »

- Paul Larzul, propriétaire de conserveries alimentaires, à Doëlan-sur-Mer (29) propose d'y installer une sardinerie. Le 23 avril 1963, l'acte de vente est signé. La société de conserverie alimentaire est créée en 1942, et l'une de ses enseignes est « La Doëlanaise », dénomination créée en 1949.
- Un arrêté préfectoral fixe l'ouverture de l'usine au 2 novembre 1963.
- L'usine emploie entre 50 à 70 femmes et 5 à 7 hommes. Elle est ouverte d'avril à fin décembre.
- L'usine d'Agde fabriquait environ 600 t/an de conserves, soit 3 Millions de boîtes.



Bernadette Pennamen, employée à la sardinerie, a servi de modèle.

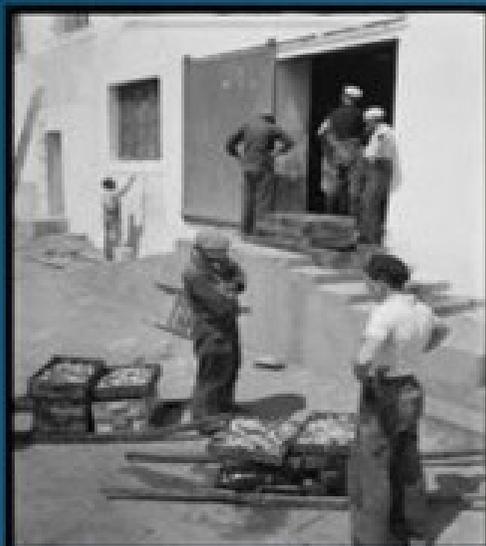


M. Paul Larzul, PDG; M. Armand Pezennec, directeur de l'usine d'Agde



Les machines à sertir ou sertisseuses étaient vérifiées périodiquement par M. Raymond Prat qui faisait le déplacement de Doëlan à Agde régulièrement.

# LA SARDINERIE



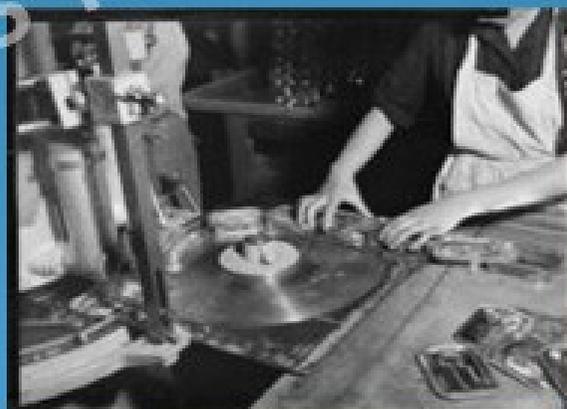
Arrivée des caissettes de sardines à l'usine.  
Les sardines étaient achetées au Grau, à Sète, Vendres, Port la Nouvelle, Bandol jusqu'en 1976, puis ensuite en Italie .



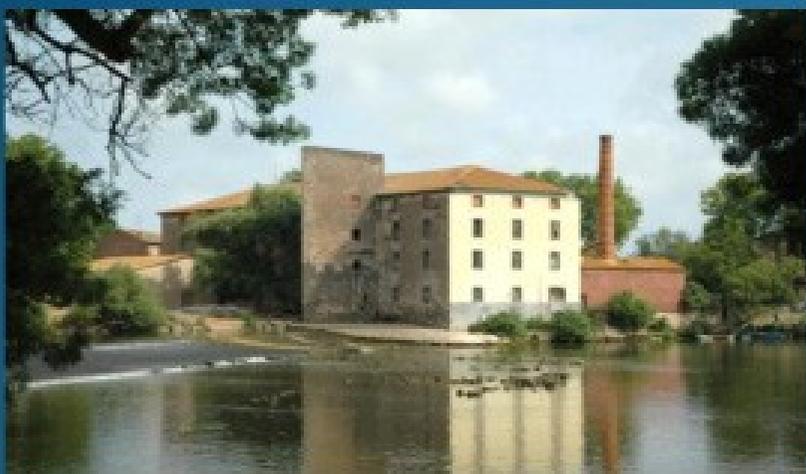
Les sardines sont préparées et mises sur des claies qui seront ensuite introduites dans les fours .



Les sardines cuites sont mises en boîtes. Remplies d'huile, les boîtes sont passées à la sertisseuse puis stérilisées.

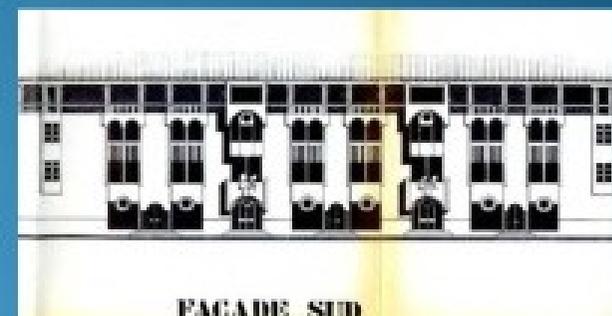
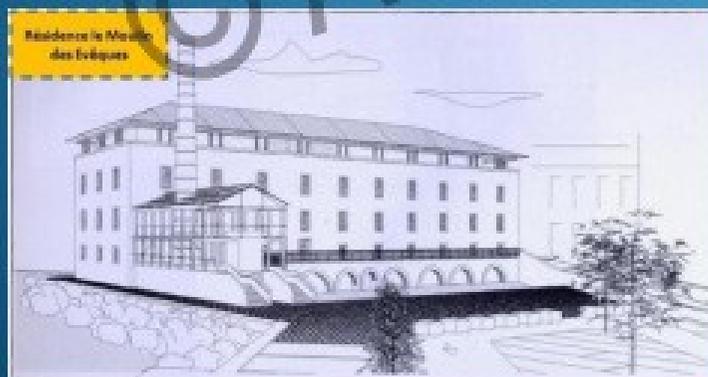


# UNE NOUVELLE VIE POUR LE « MOULIN DES EVEQUES » »



- Le moulin est proposé à la vente à partir de 1982. La commune essaie de l'acheter, mais ses finances ne lui permettent pas de le faire. Il est vendu à des particuliers qui vont proposer différents projets d'aménagement qui seront refusés par les risques d'inondations.

1987, un premier projet propose la création de commerces en rez-de-chaussée, et de logements dans les étages. Dans les années 1990, un autre projet propose aussi la transformation en logements.



En 2007, La Société Gédéagde acquière le Moulin des Evêques afin d'y réaliser des logements et une salle polyvalente.